



Net-Info du 15 janvier 2025

ELECTIONS

Préparer votre liste d'émargement

Afin d'arrêter la liste d'émargement pour les élections municipales des 15 et 22 mars prochains, le code électoral prévoit que la commission de contrôle doit se réunir entre le 24ème et le 21ème jour avant le scrutin (soit entre le 20 février 2026 et le 23 février 2026) pour s'assurer de la régularité de la liste électorale. Retrouvez toutes les informations aux pages 44 et suivantes de l'instruction ministérielle.

[Consulter l'instruction ministérielle](#)

Protection fonctionnelle des candidats

Le décret paru le 8 janvier précise les conditions de la protection fonctionnelle prévue par la loi du 21 mars 2024. Cette protection, assurée par l'État, couvre notamment les frais engagés pour la sécurité personnelle et la surveillance des permanences électorales. Les articles L52-18-1 à L52-18-4 du code électoral prévoient que tout candidat à une élection bénéficie de la protection fonctionnelle. En cas de menace avérée, le candidat doit adresser ses demandes de remboursement des dépenses à la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP), au plus tard le dixième vendredi suivant le premier tour du scrutin.

[Pour en savoir plus](#)

Toutes les informations sur le site de l'AMRF

Votre association met à votre disposition une page dédiée de son site internet pour vous accompagner lors des élections des 15 et 22 mars prochains.

[Voir le site de l'AMRF](#)

AGIR - DOTATION DE SOLIDARITÉ RURALE

Souciez-vous du calcul de l'IGN

Si vous avez constaté que l'IGN a réduit le métrique compilé et oublié de comptabiliser des voiries éligibles à la DSR (routes goudronnées classées dans le domaine public communal exclusivement), vous êtes en droit de saisir votre préfecture et de demander une révision du montant de la DSR attribuée à votre commune. Nous vous conseillons de saisir d'abord l'IGN

(voir le courriel du 9 décembre envoyé par l'AMRF) pour constater les erreurs commises, avant d'utiliser le courrier type proposé par votre association.

[Courriel du 9 décembre de l'AMRF](#)

[Modèle de courrier](#)

FINANCES

Le débat d'orientation budgétaire décrypté

Chaque année, pour accompagner les collectivités locales dans une étape essentielle de leur cycle budgétaire, La Banque Postale publie une analyse de la loi de finances de l'année. En raison du décalage du calendrier législatif et budgétaire, ce document sera actualisé et complété par l'analyse des dispositions de la loi de finances dès qu'elle sera votée.

[Le DOB décrypté](#)

SIMPLIFICATION

Première étape pour le méga-décret de simplification

Trois textes constituant ce "méga-décret" ont été examinés le 8 janvier 2026 par le Conseil national d'évaluation des normes (CNEN), qui a donné un avis favorable. Le méga-décret sera soumis à l'examen du Conseil d'État, avant sa publication prévue en février 2026.

[Communiqué de presse](#)

SANTE

Participez aux États généraux de la santé et de la protection sociale

Afin de contribuer à l'avenir du système de santé, citoyens et professionnels de santé sont invités à remplir le questionnaire de l'Union nationale des professionnels de santé (UNPS) avant le 17 février 2026. Votre voix compte pour faire entendre les besoins des territoires ruraux et les attentes des acteurs du secteur.

[Pour participer à la consultation](#)

[Pour en savoir plus](#)

SERVICES PUBLICS

Tribune pour dénoncer leur éloignement et plaider pour plus de proximité

Jean-Paul Carteret, Président par intérim de l'AMRF, est co-signataire avec Yvan Lubranecki, vice-président, d'une tribune publiée dans le journal Le Monde qui invite à « faire confiance aux habitants des petites et moyennes communes pour décider de leur avenir » en plaidant pour une décentralisation fondée sur la confiance et la proximité.

[Lire la tribune](#)

ENFANCE

Pour une délégation dans chaque conseil

Jean-Paul Carteret, assurant par l'intérim de la Présidence de l'AMRF signe une tribune sur la place de l'enfance dans les communes rurales. Dans un texte publié dans le journal Le Monde ce 13 janvier il insiste avec les cosignataires sur la nécessité de "mettre la santé globale au cœur des (communes) – une délégation aux droits des enfants peut relier éducation dehors, rénovation des bâtiments scolaires (isolation, îlots de fraîcheur, végétalisation), qualité des repas (respect de la loi EGALIM), accès aux acteurs et structures de santé de l'enfant et aux dispositifs de soutien psychologique".

[Lire la tribune](#)

FONCIER

Ressources du CEREMA

Le CEREMA publie une page de ressources qui recense les publications récentes et les colloques à venir ou passés sur le thème de la mobilisation et de la connaissance du foncier.

[Consulter les ressources du Cerema](#)

INGÉNIERIE

Obtenez et gérez une licence IV

Acquisition, location, mise à disposition, transfert, la mairie peut intervenir de plus multiples façons pour permettre au gérant d'un café ou d'un bar de bénéficier d'une licence IV. L'AMRF répond à toutes vos interrogations sur l'obtention, la gestion et la régulation de cette licence. Pour en savoir plus, contactez charlie.fournier@amrf.fr

Menez des actions de rénovation énergétique grâce aux CEE

Les certificats d'économie d'énergie vous permettent de valoriser et de financer vos opérations de rénovation énergétique de vos bâtiments. L'AMRF vous éclaire de manière plus approfondie sur le dispositif et les démarches à suivre pour le solliciter. Pour en savoir plus, contactez charlie.fournier@amrf.fr

FORMATION

Tous les replays des webinaires des Jeudis de la formation de l'AMRF sont disponibles

Depuis 2023, l'AMRF organise tous les jeudis matin des échanges en visio pour ses adhérents avec les partenaires de l'association et les acteurs de la ruralité. Pour découvrir ou revisionner les webinaires des jeudis de la formation, l'AMRF met en libre accès à ses adhérents les 114 replays, de ces trois dernières années.

[Consultez les Replay des JDF](#)

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Une circulaire encourage les préfets à favoriser le « rescrit »

Une circulaire interministérielle relative à l'exercice des missions de conseil juridique et de contrôle de légalité des actes des collectivités territoriales et de leurs groupements a été publiée le 22 décembre 2025. Elle définit les priorités nationales et prévoit que chaque préfecture rédige une stratégie locale de contrôle, en rappelant que la fonction de conseil aux collectivités locales s'exerce notamment via une demande de prise de position formelle, aussi appelée «rescrit», que les préfets sont encouragés à faire connaître pour sécuriser les élus locaux.

[Lire la circulaire](#)

[En savoir plus sur le "Rescrit"](#)

JURISPRUDENCE

Percevoir la taxe d'aménagement sur une construction réalisée sans autorisation

Dans sa décision n° 499609 du 15 décembre 2025 le Conseil d'Etat a rappelé que les constructions ou aménagements réalisés sans autorisation donnent lieu à assujettissement à la taxe d'aménagement dès lors qu'ils ont été constatés par un procès-verbal d'infraction dressé dans un délai maximum de six ans après la fin des travaux. Ce procès-verbal constitue en outre le nouveau point de départ d'un délai de six ans pour mettre en recouvrement la taxe d'aménagement. Le redevable de la taxe est la personne responsable de la construction non autorisée au moment de son achèvement.

[Lire la décision du Conseil d'Etat](#)

CULTURE

Appel à projets « Médiations et démocratie culturelle »

La 4e édition de l'appel à projet de La Fondation Daniel & Nina Carasso est ouverte. Elle vise à soutenir des initiatives artistiques et culturelles co-construites avec les habitants et les acteurs locaux. Un webinaire d'information est proposé le 21 janvier, entre 12h et 13h, pour présenter les objectifs de l'appel, les critères de sélection et les modalités de candidature. Les projets peuvent être déposés jusqu'au 27 février 2026.

[En savoir plus](#)

[S'inscrire au webinaire](#)

Durcissement des règles du Pass culture

Le décret n° 2025-1201, publié au Journal officiel du 30 décembre 2025, révise à la baisse le plafond des dépenses en ligne et met à jour les domaines d'activités éligibles. Les jeux d'évasion et les activités de loisirs sont désormais exclus du dispositif, tandis que le montant cumulé maximum pour les offres en ligne est désormais fixé à 50 euros maximum contre 100 euros auparavant ; ceci afin d'encourager les jeunes à aller davantage vers des expériences réelles (visite de musée ou concert par exemple) ou vers des achats physiques (achat de livres par exemple).

[Lire le décret](#)

Fête du court-métrage

Pour sa 10^e édition, la Fête du court métrage se déroulera du 25 au 31 mars 2026 et proposera 24 programmes gratuits autour du thème « Fêter le temps ». Pour vous inscrire et proposer des séances dans vos communes, rendez-vous sur le portail dédié avant le 13 février. Des ateliers de programmation et de pratique sont également proposés pour vous accompagner dans l'organisation des séances.

[En savoir plus](#)

JEUDI DE LA FORMATION

Replay AMRF X France Travail

Présentation des Points Contact France Travail. Ce nouveau dispositif déjà expérimenté dans plusieurs villes et villages a pour objectif : D'offrir un accès direct à nos services dans des lieux familiers tels que les mairies, bibliothèques ou locaux associatifs ; D'être un espace collectif ouvert aux entreprises et partenaires locaux (entretiens d'embauches, formations, événements, ateliers...); De répondre aux réalités locales et aux attentes des usagers.

[Le replay](#)

AGENDA

Vos prochains jeudis de la formation

Voici les temps d'échanges programmés de votre rendez-vous hebdomadaire de formation :

22 janvier sur le PLF2026 avec la Banque Postale

29 janvier avec Bouge ton coQ

5 février sur la dématérialisation des certificats de décès

19 janvier - Webinaire « Protection et valorisation du patrimoine – opportunités européennes »

Ce webinaire, proposé par la représentation de la Commission européenne en France, aura lieu le lundi 19 janvier à 14h. Il vise à présenter : les programmes et financements européens mobilisables, les autres opportunités européennes, comme les prix et labels, et le retour d'expériences de projets déjà financés.

[S'inscrire](#)

20 janvier - Webinaire “Comprendre la politique d’élargissement de l’Union européenne”

La Représentation de la Commission européenne en France, dans le cadre du service l’Europe des communes, en partenariat avec Toute l’Europe, organise une rencontre en ligne le mardi 20 janvier à 12h, consacrée à la politique d’élargissement de l’Union européenne.

[S'inscrire](#)

29 janvier - Webinaire Edurénov sur la rénovation des équipements sportifs

Edurénov mène une réflexion sur les bâtiments sportifs. Rendez-vous à 9h30 pour découvrir des retours d’expérience et des projets inspirants déjà réalisés et accompagnés par la Banque des Territoires et ses partenaires, en présence de la Présidente du Comité National Olympique et Sportif Français, Madame Amélie Oudéa-Castéra et la Directrice du Réseau de la Banque des Territoires, Madame Gisèle Rossat Mignod.

[S'inscrire](#)

29 janvier - Webinaire « Préparer son mandat avec les politiques temporelles »

Rendez-vous à 10h avec Tempo Territorial pour vous présenter les enjeux des politiques temporelles pour les collectivités, leur intégration dans un projet de mandat et les leviers d’action pour mieux adapter les services publics aux rythmes de vie des habitants.

[S'inscrire](#)

3 février - Webinaire “Temps de l’enfant et continuité éducative”

Jeunesse au Plein Air, en partenariat avec Hexopée et le CNAJEP, vous propose un webinaire consacré aux conditions de mise en œuvre de politiques éducatives cohérentes et ambitieuses sur les territoires, le mardi 3 février de 13h50 à 17h30.

[S'inscrire](#)

- [Net-Infos du 11 décembre](#)
- [Net-Infos du 18 décembre](#)
- [Net-Infos du 8 janvier](#)